



RECENSEMENT PARTENARIAL -MEDICO-SOCIO-SANITAIRE URGENTISTES-ASSOCIATIFS – CHARENTE

État des lieux durant la période épidémique du COVID-19. - Mise à jour au Jeudi 09/04/2020 –

Chaque matin et soir 7/7 : Un bilan social départemental est réalisé par France Victimes 16 et Intervenante Sociale Gendarmerie avec l'ensemble des plates-formes d'urgences médico-sociales et Sanitaires

le déplacement de son domicile afin de déposer plainte dans un commissariat de police ou une brigade de gendarmerie est l'une des exceptions à l'obligation de confinement.
Déclarer une Pré-Plainte sur le site : <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Source AAV France Victimes 02/04/2020 :

Système de **signalement** des violences conjugales mis en place avec l'Ordre des **pharmaciens**,
Stands d'aide aux victimes éphémères au sein de **certains centres commerciaux**,

Possibilité pour les victimes de violences intrafamiliales, d'alerter sur ces faits directement par SMS, en composant le 114.

Source : ARS

National : Détresse Psychologique : n° National : 0800 130 000

Départemental : Plateforme de soutien psychologique COVID 19 : Plateforme Territoriale d'Appui : **0 809 109 109** – 9h – 17h

<p>FRANCE VICTIMES 16</p> <p>Juridique Psycho Solidarité</p>	<p>Directrice : Isabelle DECOSTERD</p> <p>PRESENCE 7/7 JRS Téléphonique -bureau et déplacements Tél : 06 52 25 91 30</p>	<p><u>Juristes :</u></p> <p>Permanences téléphoniques Et mails assurés du lundi au vendredi Tél : 05 45 37 11 11 mail : francevictimes16@gmail.com</p> <p>Du 31 mars au 3 avril G.GRAFTEAUX Après-midi, le matin I.DECOSTERD Du 6 au 10 avril C.GOMBAULT Du 13 au 17 avril C.JURY Du 20 au 24 avril N. COURNUT Sauf le mercredi I.DECOSTERD</p>	<p><u>Psychologique :</u></p> <p>Permanences téléphoniques Vanessa FOUCHER</p> <p>Tél : Uniquement sur Orientation en interne par FV16</p>	<p><u>Social :</u> Permanences téléphoniques</p> <p>7jrs sur 7 pour France Victimes et Gendarmerie Nationale Charente Tél : 06 26 86 26 53</p> <p>mail : tuillac.fv16@gmail.com</p> <p>et/ou valerie.tuillac@gendarmerie.interieur.gouv.fr</p>
---------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

CONSEIL DEPARTEMENTAL : 05 16 09 50 00

POLE SOLIDARITE : 05 16 09 50 70

<p>Autonomie (personnes âgées, personnes handicapées) A revoir avec la Directrice du Sce</p>	<p>- Les demandes d'APA (accompagnement personnalisé à l'autonomie) joindre la Direction de l'autonomie au les instructions se poursuivent essentiellement par téléphone</p>	<p>05 16 09 50 72 (voir page 33)</p>								
<p>Insertion (RSA) A revoir avec la Directrice du Sce</p>										
<p>Protection de l'enfance Anne REVEILLERE-MAURY, Directrice de l'Aide Sociale à l'enfance A revoir avec la Directrice du Sce</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="741 655 1055 794">Centre Départemental de l'Enfance (CDELC)</td> <td data-bbox="1055 655 1525 794">Ouvert Prêt à accueillir des mineurs en danger en urgence</td> </tr> <tr> <td data-bbox="741 794 1055 874">Centre Maternel</td> <td data-bbox="1055 794 1525 874">Prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans</td> </tr> <tr> <td data-bbox="741 874 1055 954">Les mesures éducatives AEM AEMO</td> <td data-bbox="1055 874 1525 954">Poursuites à domicile</td> </tr> <tr> <td data-bbox="741 954 1055 1086">Enfant en danger – CRIP</td> <td data-bbox="1055 954 1525 1086">Accueil téléphonique : 05 16 09 76 20 et 05 16 09 67 85 de 8h30 à 17h en dehors de ces horaires composer le 119</td> </tr> </table>	Centre Départemental de l'Enfance (CDELC)	Ouvert Prêt à accueillir des mineurs en danger en urgence	Centre Maternel	Prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans	Les mesures éducatives AEM AEMO	Poursuites à domicile	Enfant en danger – CRIP	Accueil téléphonique : 05 16 09 76 20 et 05 16 09 67 85 de 8h30 à 17h en dehors de ces horaires composer le 119	<p>05 16 09 71 32</p>
Centre Départemental de l'Enfance (CDELC)	Ouvert Prêt à accueillir des mineurs en danger en urgence									
Centre Maternel	Prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans									
Les mesures éducatives AEM AEMO	Poursuites à domicile									
Enfant en danger – CRIP	Accueil téléphonique : 05 16 09 76 20 et 05 16 09 67 85 de 8h30 à 17h en dehors de ces horaires composer le 119									
<p>Direction de Prévention médico-sociale (DPMS) – Mise à jour le 31/03/2020</p>	<p>Dr Nathalie Coniglio Directrice de la prévention médico-sociale</p>	<p>05 16 09 76 91 nconiglio@lacharente.fr</p>								

LA DIRECTION DE PREVENTION MEDICO-SOCIALE (DPMS)

Responsable PREVENTION MEDICO SOCIALE (DPMS)	PMI	<p>Volet prénatal : suivie des femmes enceintes par les sages-femmes Consultations dans les MDS ou VAD Suivi par tél pendant le confinement, VAD maintenues si nécessaires</p>	<p>05 16 09 76 96</p>
		<p>Volet post natal (accompagnement des familles dès la naissance et suivi des nourrissons) Dans les territoires le suivi par les puéricultrices par téléphone est privilégié, les consultations pour les vaccinations de nourrissons ou suivi particulier nécessaire est maintenue mais uniquement sur rendez-vous et moyennant des précautions d'hygiène importante dans les MDS suivantes TOUS LES PARENTS PEUVENT APPELER AU RETOUR DE LA MATERNITE CAR LES MEDECINS TRAITANTS SONT DEBORDES Les équipes sont particulièrement vigilantes, en lien avec le service de la protection de l'enfance, à toutes les situations de conflits intrafamilial pouvant être exacerbées par le confinement.</p>	<p>-Jarnac : 05 16 06 51 35 - Angoulême - ma Campagne : 05 16 09 51 15 -Chasseneuil 05 16 09 51 06 -Mansle : 05 16 09 51 01 -Barbezieux 05 16 09 51 20</p>
		<p>Service mode d'accueil des jeunes enfants : agrément, suivi et contrôle des modes d'accueil (assistantes maternelles et établissements crèches, garderies ...) Permanence téléphonique : informations sur les modes de garde (questions d'assistantes maternelles, de parents, d'autres professionnels) en lien avec les partenaires CAF, Préfectures, communes. 05 16 09 76 23</p>	<p>Permanence téléphonique : 05 16 09 76 23 Informations sur les modes de garde (questions d'assistantes maternelles, de parents, d'autres professionnels) en lien avec les partenaires CAF, Préfectures, communes ..</p>
<p>Docteur Nathalie CONIGLIO</p>	<p>Docteur Caroline HOURANT Responsable CPEF</p> <p>Responsable Dr LO RE CV-CLAT</p>	<p><u>Centre de Prévention</u> - 8 rue Léonard Jarraud – 16000 ANGOULEME -</p> <p>Violences conjugales : Mme ZIEGELMEYER (Conseillère Conjugale violences Conjugales) : 07 85 66 77 91</p> <p>Centre de Planification (CPEF) Angoulême : Axe prioritaire des consultations : Dme d'IVG – Dme de contraception d'urgence – Dme de mineures dans le secret – renouvellements de contraception – symptomatologie ou risques d'IST (orientation vers le CegiDD * à évaluer) – Permanences téléphoniques du lundi au vendredi au 05 16 09 76 95 - 9h-12h et de 13h30 à 17h30 – Consultation les lundis et jeudis sur rdv – Evaluation lors de l'appel téléphonique</p> <p>Antenne du CPEF de Chasseneuil- Maison des Solidarités Mas des Champs - Ouvert sur les mêmes modalités que le CPEF d'Angoulême 05 16 09 76 95</p> <p>Antenne du CPEF de Cognac au Centre Hospitalier - Uniquement sur rendez-vous (demande d'IVG) – Tél : 05 45 80 13 50</p> <p>-----</p> <p><u>Centre de vaccination</u> - centre de lutte antituberculeuse (CV-CLAT) : 05 16 09 76 05 - Maintien des primo vaccinations des nourrissons sur RDV au CPC- Maintien de l'activité du CLAT. Pas de consultations aux voyageurs</p>	

(*) CegiDD : Centre Gratuit d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles – Centre Hospitalier d'Angoulême – 16000 Angoulême - Du lundi au vendredi de 10h à 14h (sans rendez-vous) et de 14h à 18h (sur rendez-vous) au 05 45 24 42 84 – mail : cegidd@ch-angouleme.fr

Mme Fanta DIALLO	Référente Violences Conjugales	05 16 09 76 85 Permanente 7 jrs sur 7 jrs Mail : fdiallo@lacharente.fr	
MDS	5 MDS DE PERMANENCE Ouvertes avec : - 1 responsable - 1 secrétaire - 2 TS - 1 personnel soignant	FERMEES	
ANGOUMOIS	Ma Campagne	Les Garennes, Soyaux Victor Hugo, Soyaux, La Couronne, La Rochefoucauld, Montbron, Gond Pontouvre, Ruelle	Ouvert : 05 16 09 51 15
SUD CHARENTE	Barbezieux	Chalais	Ouvert : 05 16 09 51 20
CHARENTE LIMOUSINE	Chasseneuil	Confolens	Ouvert : 05 16 09 51 06
RUFFECOIS	Mansle	Ruffec	Ouvert : 05 16 09 51 01
OUEST CHARENTE	Jarnac	Cognac (Villa François 1er), Cognac (Ambroise Paré), Châteauneuf sur Charente, Rouillac	Ouvert : 05 16 09 51 35

Assistants familiaux	310 assistants continuent d'accueillir les enfants
Centre Départemental de l'Enfance (CDELC)	Ouvert Prêt à accueillir des mineurs en danger en urgence
Centre Maternel	Prise en charge des mères isolées avec enfants de moins de 3 ans
Les mesures éducatives AEM AEMO	Poursuites à domicile
Pôle Mode d'accueil	Le service assure une permanence téléphonique : information en temps réel en lien avec les instructions de la Préfecture et les partenaires (CAF, Collectivités, Mairies, parents, assistantes maternelles.....)
PERSONNES AGEES	- Les demandes d'APA (accompagnement personnalisé à l'autonomie) joindre la Direction de l'autonomie au 05 16 09 50 72, les instructions se poursuivent essentiellement par téléphone

Associations de protection de l'enfance restent plus que jamais à l'écoute pour fournir des conseils ou des orientations vers des services compétents, notamment :

Source : 17 MARS 2020 PERIODE DE CONFINEMENT VIOLENCES FAITES AUX ENFANTS À LEUR DOMICILE

Adrien Taquet, Secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance, alerte sur les risques de maltraitance des enfants qui peuvent survenir pendant la période de confinements - Tél : 01 40 56 84 92 Mail : sec.presse.enfance@sante.gouv.fr

La Voix De l'Enfant	01 56 96 03 00
L'enfant Bleu – Enfants maltraités	01 56 56 62 62
Colosse aux pieds d'argile	07 50 85 47 10
Stop maltraitance / Enfance et Partage	0 800 05 1234
Le Service 119-Allo Enfance en Danger (Service National d'Accueil Téléphonique pour l'Enfance en Danger (SNATED) a activé son plan de continuité d'activités pour assurer un maintien de l'activité des écoutants, indispensable au repérage des situations de danger ou de risque de danger d'enfants. L'ensemble de l'équipe du Groupement d'intérêt public enfance en danger (GIPED) continuera à s'articuler étroitement avec les Cellules de recueil d'informations préoccupantes (CRIP) des conseils départementaux,	119 Allo119.gouv.r

Les violences conjugales : information, écoute, accompagnement et prise en charge des victimes.

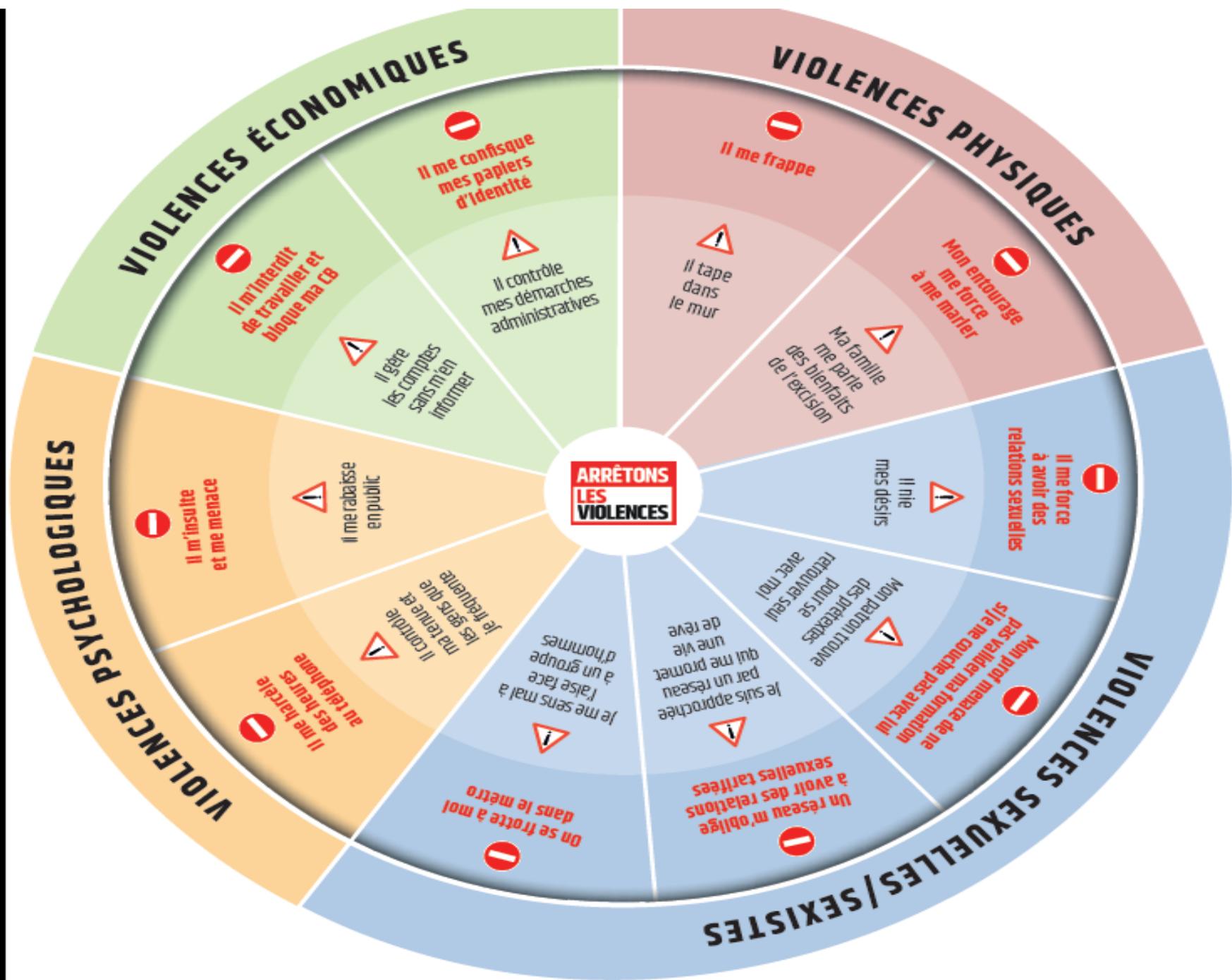
Source : Nathalie HUGONNENC - Déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes DDCSPP de la Charente

Mélanissimo : Ministères : de la Transition Ecologique et Solitaires/Cohésion des Territoires et des relations avec les Collectivités Territoriales

Nouveau : Point Contact en Pharmacie et en Zone Commerciale (Source : Ministère, point presse CL 30/03/2020)

CHRS	Accueil de jour : FERME	PASSER par le n° vert Mais pour infos, les situations par téléphone seront traitées par - lundi Lola : 06 25 25 76 37 - mardi Vanessa : 06 25 25 76 38 - mercredi Brigitte : 06 16 67 72 64 - Jeudi/vendredi : Marie : 06 25 25 76 33	N° vert 0800 16 79 74 - Astreinte h24 – 7/7 OUVERT des apparts ont été mis à dispo et le personnel d'astreinte installera les victimes de 8h30 à 19h30 en semaine - Les nuits et WE : installation par les écoutantes
Ligne d'écoute, de conseils, et d'information sur les violences faites aux femmes - Ce numéro n'est pas un numéro d'urgence		3919 - du lundi au samedi de 9h à 19h. En cas d'urgence il convient de composer le 17, le 112 depuis un portable ou le 114 par SMS	
La plateforme https://arretonslesviolences.gouv.fr mise en place par le gouvernement est active 24h/24h et 7j/7, accessible depuis un ordinateur ou un smartphone, les conversations sont anonymes, sécurisées et effaçables.			
<u>Droits sexuels et reproductifs des femmes</u>	Planning Familial – maintien du N° Vert		0800 08 11 11
Un portail en ligne pour agir, protéger et entourer	<ul style="list-style-type: none"> Il facilite les démarches des victimes en assurant un accueil personnalisé et adapté. L'accès à ce service est gratuit et sans obligation de déclarer son identité. Seul le lieu de résidence est renseigné, afin que les victimes soient orientées vers la police ou la gendarmerie. 		<p>Accessible via le site www.service-public.fr et également à l'adresse www.signalement-violences-sexuelles-sexistes.gouv.fr depuis un ordinateur et/ou une tablette ou un smartphone.</p> <ul style="list-style-type: none"> Il est disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Concrètement, il s'agit d'un tchat, discussion interactive instantanée, permettant un dialogue avec un policier ou un gendarme spécifiquement formé à la prise en charge des victimes de violences sexuelles et sexistes.
Centre Suzanne Noël géré par AZERC Créée par les Soroptimist.	L'accueil en hébergement d'urgence se fait en lien avec le dispositif départemental (n°vert et le CHRS Parenthèse).		Permanence de 9h à 12h et de 14h à 17h au 07.82.22.93.54 Du lundi au vendredi – Télétravail mais mobilisée
Le Centre d'Information des Droits des Femmes et des Familles de la Charente (CIDFF)	Deux juristes télétravaillent et elles restent joignable au :		05 45 92 34 02

le pharmacie est un **point d'appui essentiel afin d'alerter les forces de l'ordre pour permettre d'intervenir en urgence. Une fiche réflexe détaillant la marche à suivre face à une personne évoquant être victime ou témoins de violences familiales, ainsi que plusieurs outils de communication sont mis à dispositions des pharmaciens via le Cespharm pour les accompagner dans ce cadre. De nombreux documents utiles et affiches sont téléchargeables via ce lien : <http://www.cespharm.fr/fr/Prevention-sante/Actualites/2020/Violences-familiales-l-officine-comme-lieu-d-alerte>**



LES CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE DU DEPARTEMENT PAR RATTACHEMENT AUX BRIGADES TERRITORIALES GENDARMERIES CHARENTES ET BTA ET COB ET BP :

CCAS ANGOULEME	05 45 97 40 00	FERME AU PUBLIC – Accueil téléphonique avec une demi équipe à tour de rôle- Délivrance des aides Financières
CCAS COGNAC	05 45 82 2755	FERME – PERMANENCE TELEPHONIQUE 1 TS – ssi besoin aides sociales d'urgences, l'usager sera reçu
CCAS CONFOLENS	ccas@mairie-confolens.fr	Permanence téléphonique
CCAS Ruffec	05 45 31 65 39	Permanence téléphonique et présence physique 1 personnel colis alimentaires
CCAS CHASSENEUIL/B	05 49 00 51 86	Permanence téléphonique et présence physique 1 personnel colis alimentaires
CCAS BARBEZIEUX	05 45 78 75 73	Permanence tel.

COVID 19 - Opération tranquillité seniors

En cette période particulière, si vous êtes âgé et/ou malade, il importe de ne pas demeurer seul.

En vous signalant à la gendarmerie, vous serez régulièrement visité par des gendarmes. Pour cela, il vous suffit de remplir le document joint

(également téléchargeable à l'adresse <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/.../Operation-tranq...>) et de le remettre à la brigade de votre domicile. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez téléphoner puis l'envoyer par internet (coordonnées jointes) ou le faire acheminer par un proche à la brigade de gendarmerie.

Surtout, n'hésitez pas. Nous sommes là pour vous

Pensez à vos proches, vos connaissances, vos voisins âgés, isolés peut-être même malades. Merci de relayer ce post le plus largement possible autour de vous.

	courriel	Adresse géographique	N° de téléphone
Brigade territoriale autonome d'Angoulême	bta.angouleme@gendarmerie.interieur.gouv.fr	caserne adjudant Levasseur 2 Boulevard de l'artillerie 16000 Angoulême	05 45 37 50 00
Communauté de brigades de Côteaux du Blanzacais	cob.coteaux-du-blanzacais@gendarmerie.interieur.gouv.fr	22 route de Châteauneuf Blanzac-Porcheresse 16250 Côteaux du Blanzacais	05 45 64 00 23
Communauté de brigades de Chalais	cob.chalais@gendarmerie.interieur.gouv.fr	43 rue de Barbezieux 16210 Chalais	05 45 98 10 09
Brigade territoriale autonome d'Hiersac	bta.hiersac@gendarmerie.interieur.gouv.fr	route de Châteauneuf 16290 Hiersac	05 45 96 90 03
Communauté de brigades de La Rochefoucauld en Angoumois	cob.la-rochefoucauld-en-angoumois@gendarmerie.interieur.gouv.fr	4 bld du 11 Novembre 1918 16110 La Rochefoucauld en Angoumois	05.45 62 00 19
Brigade territoriale autonome de Cognac	bta.cognac@gendarmerie.interieur.gouv.fr	57 rue de bellefonds 16100 Cognac	05 45 82 01 86
Communauté de brigades de Barbezieux St Hilaire	cob.barbezieux-st-hilaire@gendarmerie.interieur.gouv.fr	37 rue de la République 16300 Barbezieux St Hilaire	05 45 78 17 49
Communauté de brigades de Jarnac	cob.jarnac@gendarmerie.interieur.gouv.fr	24 rue de Dogliani 16200 Jarnac	05 45 81 45 73
Communauté de brigades de Segonzac	cob.segonzac@gendarmerie.interieur.gouv.fr	9 rue Millardet 16130 Segonzac	05 45 83 40 09
Communauté de brigades de Confolens	cob.confolens@gendarmerie.interieur.gouv.fr	1 rue du pré de l'étang 16500 Confolens	05 45 84 04 55
Communauté de brigades de Aigre	cob.aigre@gendarmerie.interieur.gouv.fr	22 rue de la Gendarmerie 16140 Aigre	05 45 21 10 12
Communauté de brigades de Mansle	cob.mansle@gendarmerie.interieur.gouv.fr	rue des Seigelas 16230 Mansle	05 45 20 30 19
Communauté de brigades de Ruffec	cob.ruffec@gendarmerie.interieur.gouv.fr	15 bld du général Pinoteau 16700 Ruffec	05 45 31 00 46
Communauté de brigades de Terres de haute-Charente	cob.terres-de-haute-charente@gendarmerie.interieur.gouv.fr	52 rue du 8 Mai 1945 Roumazières-Loubert 16270 Terres de haute Charente	05 45 71 30 02

 <p>OPERATION TRANQUILLITE – SENIORS DEMANDE INDIVIDUELLE</p>
Brigade de gendarmerie de : Commune concernée :
DEMANDEUR NOM : Prénom : DATE DE NAISSANCE :
ADRESSE DU DOMICILE (N° - Voie - Lieu-dit, ...) Etage : N° de Porte : DIGICODE : Code Postal : Commune :
COORDONNEES TELEPHONE (S) : MAIL :
AUTRES PRECISIONS : conjoint (e), coordonnées de tiers de confiance (voisins, aide à domicile, famille, proches à contacter...), autres...
En outre : - Je souhaite bénéficier des dispositions du plan canicule : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> - N'étant pas en capacité de me déplacer, je sollicite un contact avec la gendarmerie : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
<small>Les informations recueillies font l'objet d'un traitement d'informations nominatives. Conformément à l'article 34 de la loi 78-17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification des informations vous concernant. Vous pouvez exercer ce droit auprès de l'unité de gendarmerie ayant enregistré votre demande.</small>
Date : Signature du demandeur :

LES MAIRIES et leur CCAS : PAR RATTACHEMENT AUX BRIGADES TERRITORIALES GENDARMERIES CHARENTES ET BTA ET COB ET BP :

ANGOULEME	<p>Mairie fermée à l'accueil du public– permanence téléphonique au 05 45 38 70 00</p> <p>Mise en place d'une plate-forme : « Je Participe Angoulême » à l'ensemble des communes membres de Grand Angoulême, afin de faciliter l'entraide entre particuliers d'une même commune.</p> <p>Deux thématiques sont proposées :</p> <p>La garde d'enfants L'aide aux courses</p> <p>Les habitants pourront s'inscrire sur la plateforme afin de proposer son aide ou d'en demander via le lien suivant : https://jeparticipe.angouleme.fr/entraide</p> <p>La Ville Angoulême met en place un annuaire qui recense les commerçants de proximité de denrées alimentaires qui sont ouverts et/ou qui proposent une livraison à domicile.</p> <p>La Ville d'Angoulême a décidé de permettre aux commerçants issus de communes de Grand Angoulême de s'y référencer et d'élargir l'utilisation de cet annuaire à d'autres communes</p> <p>https://www.angouleme.fr/actualites/commerces-alimentaires-de-proximite-un-annuaire-dedie-pour-se-faire-connaître/?fbclid=IwAR3sgIOWovUGZ-VmzayetJLyHSQAEu-tMDZ5UZuZSx-yCKgmjihmrg8iJDK • Pour une question d'ordre général : 05 45 389 289</p> <p>• Pour les personnes isolées : 05 45 38 70 08</p>	
Coteaux du Blanzacais	FERME permanence téléphonique + RDV physique si besoin	05 45 64 03 77 – 8h à 18h
HIERSAC	Permanence tél lundi mardi jeudi vendredi le matin avec RDV physique ssi besoin	05 45 90 90 22 -
VILLEBOIS	FERME perm tél le matin de 9h à 12h - Croix Rouge sur la commune délivre des colis alimentaires le jeudi Présidente : Mme Nicole DAUMY : 05 45 24 58 15 – 06 30 56 40 24	05 45 64 90 04
CHALAIS	FERME permanence téléphonique- rdv ssi besoin auprès des usagers	05.45.98.10.33
MONTMOREAU	FERME – présence des élus + Association LISAM président Docteur LOUIS en retraite, aide les personnes à domicile (contact téléphonique)	05 45 60 33 19
La Rochefoucauld		05 45 62 02 61
Montbron	Ouvert au public en cas d'urgence – Mme MONTRICHARD s'occupe du CCAS	05 45 63 15 15
Confolens	FERME selon situation les élus prennent en charge les usagers	05 45 84 01 97
Chabanais	LAISSER MESSAGE AVEC NOS COORDONNEES	05 45 89 09 90

RUFFEC	FERME PUBLIC AVEC ACCUEIL TELEPHONIQUE	05 45 31 01 75
CHAMPAGNE MOUTON	FERME avec permanence Téléphonique	05 45 31 80 48
Terres de Hautes Charente	LAISSER MESSAGE	05 45 71 13 11
Chasseneuil/Bonnieure	Ne répond pas	05 45 39 67 94
Montemboeuf	Maire : Mr TRAPATEAU	05 45 65 01 17
Aigre	FERME – MAD USAGERS SSI BESOIN	05 45 21 10 56
Villefagnan	FERME – Présence Mairie Mise en place d'une Infirmière en retraite qui contacte ttes les personnes âgées -relai courses, lien social	05 45 31 60 57
Mansle	Mansle.accueil@orange.fr – accueil au public fragilisé	05 45 22 20 43
Montignac	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 39 85 25
COGNAC	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 36 55 36
Jarnac	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme Police Municipale contact Nathalie ROBIN – liste établie des personnes fragiles et contacts téléphonique + navette organisée pour courses	05 45 81 08 11
Rouillac	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 96 51 41
Segonzac	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 83 40 41
Chateauneuf	j.bennis@chateauneuf16120.fr	05 45 97 86 92
Barbezieux	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 78 20 22
Baignes	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 78 40 04
Brossac	FERME PUBLIC – permanence tél. et intervention à la Dme	05 45 98 09 14

L'AFUS 16 (Fédération des Acteurs de l'Urgence Sociale de la Charente) :

PERIODE DE CONFINEMENT LIEE A LA LUTTE CONTRE LA PROPAGATION DU COVID 19

Synthèse du 8 avril 2020 sur les modalités de réorganisation du dispositif d'urgence sociale de la Charente

115	PLATE-FORME		OUVERT H24 et 7/7 JRS
Le 115 continue de fonctionner 24 h sur 24,	Principe de continuité appliqué pour tous (familles comme isolés) ; il y aura donc peu de mouvements dans les HU		
La régulation du SIAO continue	via le progiciel SI-SIAO, Vous pouvez joindre Audrey Kervarrec sur contact.si-siao@afus16.fr. Si une commission de cas complexe ou de situation préoccupante devait être absolument organisée, celle-ci se ferait via visioconférence.		
Suivi Social	Continue d'être assuré en télétravail et sur déplacement vers les logements lorsque c'est absolument nécessaire		
Le dispositif d'hébergement	est optimisé avec l'orientation vers les places spécialisées des demandeurs d'asile.		
La Banque Alimentaire	a redémarré. La réorganisation du service est consolidée notamment grâce à la participation de volontaires de la ré-serve civile.!		
Restauration Sociale			UNIQUEMENT EN EXTERIEUR Distribution de plateau repas
Les épiceries sociales			FERME
Réseau ADMI (mineurs isolés)			FERME

NB : des places d'hébergement d'urgence (dite de desserrement) sont mobilisables par les autorités sanitaires (via le SIAO)

Source : Communiqué de l'Académie Nationale de Médecine au 26/03/2020 (Personnes Sans Abri, sans papiers, et confinés)

HCSP. Avis provisoire du HCSP du 14 mars 2020.	https://www.hcsp.fr/explore.cgi/avisrapportsdomaine?clefr=775
L'immigration en France : situation sanitaire et sociale. ANM, Paris le 26 février 2020.	http://www.academie-medecine.fr/limmigration-en-france-situation-sanitaire-et-sociale/

LES SERVICES DE SANTE :

GIRAC			05 45 24 40 40	OUVERT
CAMILLE CLAUDEL	Voir tableau ci-dessous d'autres informations		Gère les orientations vers les CMPP (géré par AFCOL 05 45 95 17 89 Directeur : Mickaël JAUD (Etablissements médico-sociaux de la FCOL) 05 45 91 76 00 medicosocial.fcol@gmail.com	OUVERT
PASS				ACCUEIL TELEPHONIQUE PRIORISE Maintien de RDV selon évaluation de l'urgence
UCMP	UCMP 05 45 24 62 29			
UAOCC	UAOCC 05 45 67 59 59			
Lieu-dit				05 45 95 17 17
Agora			05 45 22 94 78	
ANPAA	Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)		05 45 95 55 11	
<u>Pôle de psychiatrie Infanto-Junenile :</u>				
Les structures Pédopsychiatriques				FERME PERMANENCE TELEPHONIQUE
Structures Intersectorielles Prise en charge de 0/4 ans	Espace WINNICOTT	HOPITAL de jour	Mikado	
HOPITAUX DE JOUR	CMP / CATTp	Unité fonctionnelle « pierre de lune »		FERME
Sce social Girac	Permanence secrétariat : veronique.drouillard@ch-angouleme.fr	Permanence cadre de santé : maguy.landiech@ch-angouleme.fr	1 jours 4 TS puis 2 TS sur 2 jours par roulement	

<p>Camille Claudel Florence Cassereau Administrateur du GCSMS Santé mentale et Handicap de la Charente florence.cassereau@ch-claudel.fr 05-45-67-58-83</p>	<p>CUMP16 COVI psy Cellule d'écoute Médico psychologique à votre écoute au 05 17 20 33 00</p> <p>Nouveaux horaires au 7/4/2020 Lundi au vendredi de 9h à 22h et le week-end de 14h à 22h</p> <p>le mail de la cellule de soutien éthique en cas de besoin joignable par mail : arena.poitiers@chu-poitiers.fr</p> <p>Source : ARS nouvelle aquitaine</p>
<p>Site MILDECA : dans le cadre de l'épidémie Covid-19, une synthèse des recommandations sur les risques et précautions : tabac, alcool et drogues est disponible</p>	<p>https://www.drogues.gouv.fr/actualites/covid-19-tabac-alcool-drogues-risques-precautions</p>
<p>Fédération Addiction propose des préconisations et ressources pour la gestion de la consommation du tabac et des substances psychoactives en hébergement confiné :</p>	<p>https://www.federationaddiction.fr/gerer-la-consommation-de-tabac-pendant-la-periode-de-confinement/ https://www.federationaddiction.fr/hebergement-confine-et-consommation-de-substances-psychoactivespreconisations/</p>

CPAM : Droits et prestations de l'assurance maladie au 12/03/2020

Accueil des CPAM : FERMÉS - 3646 : OUVERT, à utiliser pour des questions urgentes uniquement.

Email : canal à privilégier, il est disponible via le compte ameli. Le Chatbot pour répondre aux questions

Courrier papier : traitement normal.

<p>Affiliation, ouverture de droits de base, ALD Complémentaire santé solidaire AME et soins urgents Autres Accès aux soins https://declare.ameli.fr Contacter les CPAM (assurés sociaux) Compte ameli</p>	<p>-Ouverture de droits à la complémentaire santé solidaire : -Les premières demandes de complémentaire santé solidaire sont à privilégier via le compte Ameli. -Maintien de droit à la CMUC et à la Complémentaire santé solidaire : -Pour les bénéficiaires de la CMU-C ou de la complémentaire santé solidaire avec ou sans participation financière arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet inclus : une prolongation automatique pour 3 mois va être opérée. L'assuré n'a aucune action à réaliser. Il sera informé via un message sur son compte ameli (62% des bénéficiaires de la CMUC sont détenteurs d'un compte aujourd'hui). Dans tous les cas, il recevra une attestation de droit. -Maintien des contrats ACS : -Pour les bénéficiaires d'un contrat ACS arrivant à échéance entre le 12 mars et le 31 juillet 2020 : une prolongation du contrat ACS jusqu'au 31 juillet va être réalisée par les organismes complémentaires.</p>
<p>Au maintien des droits ALD : prolongation des droits pendant la période de confinement.</p>	
<ul style="list-style-type: none">• À l'affiliation :• Ouverture des droits de base (PUMA)• Les demandes de création d'enfants mineurs• L'enregistrement des coordonnées bancaires (créations et mises à jour)• Changement d'un régime à un autre	<p>Les français de retour de l'étranger ainsi que Les français de retour de l'étranger entre le 1er mars et le 1er juin bénéficient de la Protection Universelle maladie dès leur arrivée sur le territoire (pas de délai de carence.</p> <p>Les titres de séjour arrivant à échéance à compter du 16 mars jusqu'au 15 mai sont prolongés de 3 mois*</p>
<p>AEM et soins urgents</p>	<p>Modalités de traitement des demandes d'AME pendant la période d'état d'urgence sanitaire:</p> <ul style="list-style-type: none">• Les nouvelles demandes d'AME se font par courrier.• Si les droits AME d'un assuré expirent pendant la période allant du 12 mars au 31 juillet, une prolongation des droits de 3 mois est réalisée automatiquement.• Les accueils des CPAM étant fermés, il n'y a pas de délivrance de la carte, ce qui change :• Si le demandeur a reçu, ces derniers jours, un courrier l'invitant à retirer sa carte en CPAM => il montre le courrier d'invitation à récupérer sa carte AME comme justificatif de droits auprès des professionnels de santé et établissements de santé.• Si la demande d'AME est réalisée au cours de la période de confinement et que le droit est accordé => le demandeur reçoit un courrier qui sert de justificatif de droit auprès des professionnels de santé. Il récupérera sa carte AME après la période de confinement, quand les CPAM auront retrouvé leurs conditions de travail normales.• Pour les rééditions de cartes (perte, vol, ajout d'un bénéficiaire...), un duplicata papier de justificatif de droit est envoyé au bénéficiaire, valable jusqu'à la fin du droit AME.

<p>CSAPA - Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie</p>	<p>Reste ouvert du lundi au vendredi - limité aux publics prioritaires et à un accueil des urgences/crises, après contact préalable systématique avec les usagers. Accueil assuré à tour de rôle - télétravail avec des entretiens téléphoniques pour les usagers et les professionnels. les professionnels sont disponibles sur leur portables professionnels je vous communique le mien 06 30 52 04 94.</p>	<p>Accueil physique reste ouvert Secrétariat 05 45 95 55 11 + Les ts au 06 30 52 04 94</p>
<p>Régal'ADMR</p>	<p>Portage de repas uniquement pour les semaines complètes (pas de jour à la carte)</p>	<p>05 45 37 00 50</p>

PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP	MDPH Accueil maintenu 0800 00 16 00
-----------------------------------	-------------------------------------

Mutualité	AFC	LCR	ADMR	CARSAT	APA	CPAM
SSIAD et HAD	Aucune nouvelle prises en charge	Ne pas envisager nouvelle situation	Toilette et courses	<p>Service social <u>Nouveau</u> <u>fonctionnement au</u> <u>24/03/2020</u> Réouverture de la ligne tél : 05 45 94 56 39 + mail ssocial16@carsat-centrouest.fr Responsable départemental : Ludovic MERCIER</p>	Télétravail et permanence 2 coordinatrices / semaine	ARDH non retraitée en urgence
Fonctionnement habituel	Seule toilette, repas et coucher	Possibilité restreinte				
		1 place Angpour toilette simple				
		SAAD toilette, repas et courses pas de nvelle place				

ASSOCIATIONS :

CORONAVIRUS Entraide covid-19	Solidarité et Santé	<u>MAIRIE ANGOULEME</u> <u>1 place de l'hôtel de ville</u>	ACCUEIL TELEPHONIQUE PERMANENT Plateforme web dédiée aux associations locales et à l'engagement citoyen : Site internet : https://jeparticipe.angouleme.fr/
Accueil de jour Angoulême ECLAIRCIE		(Services douches et buanderie) - Fermés au 24/03	FERME A COMPTER DE CE JOUR 25/03
Accueil de jour Cognac Le Puzzle			Ouvert exceptionnellement les vendredi 20 mars, mardi 24 mars et vendredi 27 mars de 14h à 17h
ADSEA 86	Prévention spécialisée		Lien Téléphonique/mail – quelques éducés à la structure pour coordonner 09 81 94 81 36
AGIR	Humanitaire et Solidarité Internationale	5 rue Chevalier de la Croix Marron – Isle Espagnac	FERMEE
ANGOULEME SOLIDARITE	Solidarité et Santé	17 rue des lignes	Assure le suivi des hébergés
OMEGA		MARAUDE TERRAIN : Du lundi au vendredi de 14h à 17h30 + 3 maraudes nuitées : lundi, mercredi, vendredi ET VEILLE SOCIALE 06 11 91 23 16 Mail : veillesociale@omega16.net Suspension des tournées de rue avec les partenaires PASS	

Rond-Point	Restauration sociale	Aucune distribution alimentaire sauf pour les 20 résidents hébergés confinés Cependant : les usagers peuvent s'inscrire à la restauration sociale du midi et des sachets repas seront préparés et distribués par OMEGA entre 12h et 13h adresse : Passage Marengo par la rue Hergé		
Médecin du Monde		Permanence annulée – participation aux maraudes maintenues avec 3 IDE bénévoles - 3 maraudes hebdomadaire : lundi mercredi vendredi sans véhiculer les personnes Julie, médiatrice maintient le lien avec les usagers suivis		
Maraude sur Cognac		La Croix Rouge propose pour les usagers les + précaires aide alimentaire et psychologique Joindre Bernard POVEREAU au 06 82 82 88 16 pour les situations d'extrême urgence (Personnes Isolées et âgées)		
ASP 16	Solidarité et Santé	CHA Rond Point de Girac		FERME
Collectif Solidarité Ma Campagne	Solidarité et Santé	5 place Hildesteim - Angoulême		FERME
Secours Catholique	Solidarité et Santé	40 rue du Lieutenant Archambault	Permanence par mail pour rédiger des aides sociales d'urgences	FERME
Femmes Solidaire Charente	Solidarité et Santé	50 rue Hergé - Angoulême	06 43 83 24 65	FERME
Soup'ô potes	Vie locale et citoyenne	50 rue Hergé Angouleme	https://assosoupopotes.weebly.com/	VOIR FACEBOOK

Secours Populaire	Solidarité et Santé	3-5 rue Souchet – Angoulême	Suspend ses distributions sur Chateaubernard, Ruffec, La Couronne et Angoulême Permanence par mail pour rédiger des aides sociales d'urgences Att° : Publics fragiles : Distribution possible Fiches d'autorisations de circuler sont données	envoyer mail à : spf16@wanadoofr
RESONNANCE	Vie Locale et Citoyenne	50 rue Fontaine du Lizier		FERME
La Colombière	Vie Locale et Citoyenne	5 rue d'Aguesseau – Angoulême		FERME
Banque Alimentaire	Solidarité et Santé	19 rue Pierre Loti – Isle Espagnac	Réouverture Jeudi 26 mars pour 3 distributions hebdo	
Association Gens du voyage CS les Alliers		5 impasse Georges Lautrette – Angoulême - 05 45 25 08 15	PAS JOIGNABLE	
ATTAPpsy	Solidarité et Santé	197 bis rue de Saintes - Angoulême		FERME
VEMH Visites des Malades dans les établissements hospitaliers	Solidarité et Santé	Rue St Michel – Angoulême		FERME

ADMR	Solidarité et Santé	60 Route de St Jean d'Angély – St Yrieix	VOIR SELON PROTOCOLE ET BESOIN DES MALADE ET PERSONNES AGEES
Resto du cœur	<p><u>Réouverture lundi 6 avril</u> <u>Une fois par semaines sous forme de colis</u> alimentaires : NB : pas besoin d'être un bénéficiaire habituel pour y prétendre</p>		<ul style="list-style-type: none"> - Angoulême, le jeudi 9h – 12h - Barbezieux, le vendredi 14h – 16h30 - Chabanais, le mardi 9h30 – 10h30 - Chasseneuil, le mardi 10h30 – 11h 30 - Châteauneuf, le jeudi 9h30 – 11h - Cognac, le vendredi 10h – 12h et 14h 17h - Confolens, le lundi 13h30 – 15h30 - Gond-Pontouvre, mardi 10h30 – 15h30 - Jarnac, Vendredi 9h -12h - La Couronne, lundi 14h – 16h30 - La Rochefoucauld, mercredi 10h – 11h30 - Mansle, Jeudi 10h- 12h - Montbron, mardi 14h – 16h - Ruffec, Jeudi, 14h- 17h - Soyaux, vendredi 9h - 12h - Chalais, Jeudi, 14h – 16h30
Restos du Cœur bébé	<p>Mise en place d'un espace Bébé avec une distribution de produits sur SOYAUX ET GOND PONTOUVRE le jeudi Après-midi</p>		
Croix Rouge ANGOULEME	Préparation de Colis alimentaires pour les haltes de nuits du 115	<p><u>Création d'un dispositif :</u> « Croix-Rouge chez vous » tél 09 70 28 30 00 - 7J/7 de 8h à 20h Pour les personnes vulnérables confinées en situation d'isolement social. - elles pourront bénéficier d'une écoute et d'un soutien psychologique - et commander des produits de première nécessité livrés par des volontaires de la Croix-Rouge.</p>	
Croix Rouge Barbezieux	Ouvert pour les Colis alimentaires		
COGNAC	TOUTES LES ASSOCIATIONS SONT FERMEES		
Le Puzzle	Possibilité de douche le matin		

Point Info Famille Cognac	FERME
Maison des Adolescent (MDA) Ecourte/Orientation des jeunes de 11 à 25 ans, leur famille et tous les professionnels de l'adolescence.	Permanence téléphonique : 06 40 77 63 15 mail à maisondesados16@gmail.com
Emmaüs La Couronne	23 rue Compagnons d'Emmaüs - Tel : 05 45 67 19 56 -
Emmaüs Cognac/Châteaubernard	77 avenue d'Angoulême – 16100 CHATEAUBERANRD – Tél 05 45 67 19 56

ACCUEIL PARENTS/ENFANTS :

Famili-bulles				FERME
CRECHES				FERMEES SAUF AUX ENFANTS DES PERSONNELS SOIGNANTS
ECOLES				
CAF	<p>- Les aides familiales et sociales seront payées dès le 4 avril soit en avance de 2 jours.</p> <p>- Prise en charge de toutes les situations d'urgence sociale traitement et/ou orientation vers des solutions concertées avec le Conseil Départemental et les CCAS.</p>		<p>la Caf a adapté son fonctionnement en mode distance . Solutions de télétravail sont déployées. Aujourd'hui plus de 120 collaborateurs travaillent à leur domicile sur leurs applications métiers.</p> <p>caf16@cafinfos.fr</p>	

Guide des parents confinés

Consulter en ligne :

Sur le lien : <https://melanissimo-ng.din.developpement-durable.gouv.fr/lecture.jsf?uuid=TNEmk2eGrhAFtaRakGkqfu4RntfjSasSA0b0rsPOwjU>Possibilité de télécharger l'ensemble des documents ci-dessous, téléchargeables jusqu'au 08 avril 2020

- COMMUNIQUE DE PRESSE - pilule contraceptive
- portail-signalement-violences-sexuelles-sexistes
- flyer-portail-signalement-violences-sexuelles-sexistes
- CP - CONFINEMENT ET FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES
- CP - COVID19 - Plan de continuité
- Guide des parents confinées

PRISES EN CHARGE DES AUTEURS :

AEM Eric ESNARD	05 17 20 01 67	aem16@assoaem.org	
SAH Mr David FORT	05 45 92 92 01	direction@mjb16.aplb.fr	
SPIP Fabrice SIMON Directeur Fonctionnel	05 17 17 90 11	<p>FERME SAUF CAS D'URGENCE</p> <p>Suppression tous les groupes toutes les convocations.</p> <p>Visites en maison d'arrêt en minimum</p> <p>4 Cpip</p>	

Auteurs de violences :

Fédération Nationale des Associations de des Centres de prise en Charge des Auteurs (FNACAV) N° DECOUTE POUR PREVENIR DES VIOLENCES – de 9h à 17h du lundi au dimanche	08 019 019 11
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------



DIRECTION REGIONALE :

SISTA			Accueil téléphonique au 05 45 97 87 50	

OPTIQUE – PLAN DE CONTINUITE :

Villes	Adresses	Tél et permanences
Angoulême	Mutualité Française Charente	Lundi au vendredi de 9h à 13h 05 45 20 53 66
Barbezieux	9, 11 rue du Minage (minimum pour les urgences	06 33 70 42 38 Joellelaffont683@gmail.com

AFCOOL : Fédération Charentaise Des Œuvres Laïques (gestion des CPMM)

[14, Rue Marcel Paul, 16000 Angoulême](#) - Téléphone: 05 45 95 17 89

Agglomération du Grand Angoulême - Centre Médico Psycho Pédagogique C.M.P.P

Rue Robert Schumann, Angoulême - : 05 45 91 76 00

CMPP DE LA CHARENTE - SITE BEL-AIR ANGOULEME
CMPP DE LA CHARENTE - SITE ANGOULEME

CMPP DE LA CHARENTE - SITE BARBEZIEUX
BARBEZIEUX ST HILAIRE (16300)

CMPP DE LA CHARENTE - SITE CHALAIS
CHALAIS (16210)

CMPP DE LA CHARENTE - SITE COGNAC
COGNAC (16100)

CMPP DE LA CHARENTE - SITE JARNAC
JARNAC (16200)

CMPP DE LA CHARENTE - SITE ROUILLAC
ROUILLAC (16170)

AIDE AUX PARENTS :

Association Discipline Positive France	<ul style="list-style-type: none">• Venir chercher de l'aide auprès des participants à ces recherches de solutions• Apporter aide à des parents qui ont une problématique à résoudre (en proposant des idées)• Pratiquer d'autres outils de Discipline Positive	<p>Lundi au vendredi entre 14h et 15h Une recherche de solution sera proposée aux parents par un duo qualifié en Discipline Positive. http://www.disciplinepositive.fr/?p=8925</p>
L'association des Francas de Charente donne un coup de main pour aider les familles	<ul style="list-style-type: none">• Avoir accès à ces activités :	<p>sur la page Facebook des Francas de Charente. internet : https://padlet.com/grandirenfamilleaveclesfrancasdecharente/fs2sefup7w5k</p>

LOGEMENT :

ADIL16 Conseils juridiques	Peut-on déménager malgré le confinement ? Peut-on réaliser l'état des lieux d'entrée et de sortie ? Peut-on envoyer les clés par courrier si l'établissement de l'état des lieux est impossible ? Un locataire a donné son préavis et doit rester dans son logement. Que se passe-t-il ? Si le locataire est contraint de rester dans le logement alors que son préavis est arrivé à son terme, doit-il continuer à payer le loyer ? Le paiement des loyers des logements est-il suspendu ? etc.....	https://www.adil16.org
NOALIS	Fermé depuis le 16 mars	Permanence tél : 05 16 42 35 00 8h30-12h30 et 13h30 – 17h30 Site internet : www.noalis.fr
LOGELIA		
OPH ANOUMOIS		



Source : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

Maintenir le lien social, rassurer les personnes fragiles et soutenir les professionnels

Soutenir les personnes âgées ou en situation de handicap et leurs aidants :

La Croix-Rouge française	Dispositif de conciergerie solidaire : Les personnes isolées peuvent bénéficier de services d'écoute adaptés - soutien psychologique, information sur la situation -, commander et se faire livrer par des bénévoles de la Croix-Rouge des produits de première nécessité ou des médicaments sur ordonnance.	09 70 28 30 00 7 jours sur 7 – de 8h à 20h
Les Petits Frères des Pauvres :	Écouter, rassurer les personnes âgées très isolées par le confinement : Écoute et de soutien téléphonique Solitud'écoute afin d'accueillir plus d'appels	0 800 47 47 88 Numéro gratuit, anonyme et confidentiel Ouvert tous les jours y compris WE et jrs Fériés de 15h à 20h
Réseau France Alzheimer Ils sont assurés par des bénévoles formés à l'accueil et à l'écoute et par des psychologues	Mis en place de nouveaux services d'écoute téléphonique (conseils, orientation vers des sources fiables d'informations...).	. La liste des associations départementales et leurs coordonnées téléphoniques est consultable sur : <u>site de l'association France Alzheimer</u>
France Parkinson grâce à sa, du lundi au vendredi	Soutien aux personnes et à leur famille L'association propose également de financer des consultations de psychologues, à distance (par téléphone ou en vidéo). Pour plus de renseignements, contacter la ligne d'écoute.	Ligne d'écoute nationale joignable au 01 45 20 98 96 et via <u>soutien@franceparkinson.fr</u> (9h30-12h30 et 14h-17h).

<p>Unapei met à la disposition des familles et des personnes en situation de handicap :</p>	<p>Un accueil téléphonique par association, pour répondre aux situations individuelles.</p>	<p>Les coordonnées sur www.unapei.org, onglet « trouver une association près de chez vous.</p> <p>Adresse mail dédiée pour toute question ou demande d'information : covid19@unapei.org</p>
<p>Fédération Grandir Ensemble</p>	<p>Ouvert une plateforme gratuite pour les familles de personnes en situation de handicap. Ces dernières peuvent contacter une équipe de dix éducateurs</p>	<p>Un numéro vert (0 805 035 800) du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h,</p>
<p>Solidarité numérique</p>	<p>Conçu avec le soutien de la Dinum, d'Etalab, permettra à des médiateurs numériques d'accompagner les Français dans leurs démarches numériques quotidiennes : mieux communiquer avec ses proches, télétravailler, suivre des cours à distance, effectuer des consultations médicales à distance, faire des courses en ligne. Il sera complété par un numéro vert renvoyant vers une plateforme téléphonique chargée d'opérer la mise en relation entre les médiateurs numériques volontaires et les personnes à la recherche d'un soutien numérique.</p>	<p>site solidarite-numerique.fr,</p>
<p>Le Gouvernement a lancé la Réserve civique-</p>	<p>Permettre à tous ceux qui le peuvent et qui le souhaitent de s'engager et de donner de leur temps. La plateforme met en lien bénévoles et structures autour de 4 missions essentielles :</p> <ul style="list-style-type: none"> - aide alimentaire et d'urgence - garde exceptionnelle d'enfants de soignants ou d'une structure de l'Aide Sociale à l'Enfance - lien (téléphonique, visio, mail, etc.) avec les personnes fragiles isolées : personnes âgées, malades ou en situation de handicap - solidarité de proximité : courses de produits essentiels pour les voisins (fragiles, isolés, handicapés). 	<p>Covid 19 jeveuxaider.gouv.fr</p>

LES PERSONNES ÂGÉES : L'Agirc-Arrco

<p>Mise en place d'un service gratuit d'aide aux courses pour les retraités en situation de fragilité : dispositif d'aide aux courses destiné aux retraités isolés de 70 ans ou plus.</p>	<p>Les assurés sont contactés par les collaborateurs Agirc-Arrco présents dans les territoires (comités régionaux d'action sociale, plateformes téléphoniques, caisses de retraite complémentaire, centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco).</p>	<p>Une demande d'intervention est déclenchée auprès d'une association d'aide à la personne agréée.</p> <p><u>A noter</u> : les assurés peuvent aussi appeler directement le 0 971 090 971</p>
<p>Une cellule d'écoute</p>	<p>Autre initiative : depuis le 25 mars, afin de prévenir les situations d'isolement, les équipes Agirc-Arrco contactent par téléphone les assurés s'étant inscrits au cours de ces derniers mois aux prestations proposées par les centres de prévention Bien vieillir Agirc-Arrco</p>	

Délégation interministérielle à la stratégie nationale pour l'autisme au sein des troubles du neuro-développement

<p>Adultes autistes pendant la période de confinement. <u>DISPOSITIFS D'ECOUTE ET D'APPUI</u></p>	<p>Une plateforme d'écoute téléphonique renforcée est mise en place pour soutenir les familles et personnes</p>	<p>Des professionnels répondent gratuitement à ces problématiques inédites via Autisme Info Service (0 800 71 40 40).</p>
<p>Un dispositif d'écoute par téléphone et mail, renforcé, pour les familles et les personnes</p>		<p>https://www.autismeinfoservice.fr/</p>
<p>Un service dédié à l'accompagnement des adultes isolés : les adultes autistes qui ont besoin d'un soutien peuvent solliciter ce service par un formulaire de contact</p>		<p>https://gncra.fr/soutien-aux-adultes-autistes/</p>
<p>Une plateforme recensant tous les services nationaux et locaux qui se déploient actuellement sur le territoire pour accompagner les personnes handicapées et les familles :</p>		<p>https://www.solidaires-handicaps.fr/</p>

<p><u>PLATE FORME TERRETORIALE D'APPUI : PTA</u></p> <p>Directeur : Vincent HOFFER</p>	<p>Orientation pour faciliter l'accompagnement et la prise en charge des personnes</p> <p>Apporte une aide pour coordonner les interventions des professionnels sanitaires, sociaux et médico-sociaux autour du patient.</p>	<p>Centre des Affaires du Pôle 20, impasse de Valenceaude, ZI N°3 16160 Gond-Pontouvre</p> <p>0809 109 109</p>
<p>Secteur de Montbron</p>	<p>MME Marie LECLERC</p>	

Glossaire :

- ALD : Affection de longue durée
- APA : Allocation personnalisée d'autonomie
- ARS : Agence régionale de santé
- CCAS : centres communaux d'action sociale
- CH : centre hospitalier
- Clic : Centre local d'information et de coordination gérontologique
- CLS : contrat local de santé
- CPTS : communauté professionnelle territoriale de santé
- DAC ETP : dispositif d'appui à la coordination en éducation thérapeutique
- DGOS : Direction générale de l'offre de soins
- ETP : Education thérapeutique du patient
- FIR : Fonds d'intervention régional
- GHT : groupement hospitalier de territoire
- HAD : hospitalisation à domicile
- MAIA : Méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie
- MDPH : maison départementale des personnes handicapées
- MSP : maison de santé pluriprofessionnelle
- Paerpa : Personnes âgées en risque de perte d'autonomie
- PPS : plan personnalisé de santé
- PTA : plateforme territoriale d'appui
- SI : système d'information
- Ssiad : service de soins infirmiers à domicile

Conseil Départemental : (voir par 3)

C° départemental direction de l'autonomie	<p>« Personne ressource » pendant cette période Covid :</p> <p>Madame Catherine BARDOULAT</p> <p>Infirmière coordinatrice Gérontologique - Service aux personnes - Direction de l'Autonomie Conseil départemental de La Charente - Téléphone : 05 16 09 72 61 Adresse mail : cbardoulat@lacharente.fr</p> <p><u>Coordinateurs Conseil départemental par secteur :</u></p> <p>BARBIER Marie-Laure Touvre braconne/Gond-Pontouvre 05 16 09 72 52</p> <p>BESSONNET Christelle Charente -Vienne 05 16 09 68 91 BICHOT Françoise Charente -Bonnieure 05 16 09 76 68</p> <p>BOINOT Florence Charente Nord 05 16 09 72 59 DAILLIER Anne Cognac 1 et 2 05 16 09 69 14 GODARD Olivier Charente Sud 05 16 09 76 84 HEUZE Nathalie Angouleme3/Boème -Echelle 05 16 09 63 31 MAILLET Maryse Val de tardoire 05 16 09 72 86 ARCHAMBEAUD Estelle Boixe et Manslois 05 16 09 72 92</p> <p>ROUGEUX Elodie Tude et Lavalette 05 16 09 67 88 ROULAUD Amandine Charente-Champagne 05 16 09 72 14 VILISQUES Stéphanie Angouleme2/Nord-Est/Val de nouère 05 16 09 68 92 SALICIO Christelle Angouleme-1 La Couronne 05 16 09 72 61 GIRARD Louisa Jarnac Val de Nouère (sans Nord-est) 05 16 09 72 14</p>	05 16 09 50 72
------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------

DECES : Mise en bière immédiate est imposée par le nouveau décret du 1^{er} avril 2020 publié au JO le 31 mars.

De nouveau, **la mise en bière immédiate est imposée, il n'y a pas de possibilité de voir le défunt pour les familles et même pas de toilette mortuaire autorisée.**

De plus, aucun soin de thanatopraxie ne peut être effectué, quel que soit la cause du décès, et ce jusqu'à fin avril 2020.

Ce durcissement des règles va ainsi **rendre les deuils très compliqués pour les familles concernées** dans ces temps d'épreuve, et une **proposition de prise en charge sera d'autant plus importante à leur égard.**

Appartement de coordination thérapeutique :

Les ACT Charente n'accueillent pas de nouvelles personnes durant le confinement car ne peuvent pas faire de sortie.

On peut tout de même faire des dossiers de candidature.

Pour le dossier médical, l'IDEC est en arrêt

il faut donc l'envoyer au médecin co :

m.dubayle@domicilemutualiste16.fr